

QUALIFICATIONS, COMPTE A REBOURS

Dans le secteur social-médico-social, les qualifications ont plusieurs effets, aussi importants les uns que les autres.

Les qualifications, notamment :

- contribuent à situer le mieux possible les modalités de réponses pour apporter le meilleur service aux personnes accompagnées, et identifier alors les intervenants adéquats,
- sécurisent les parcours professionnels des intervenants,
- constituent la base des repères en matière de déontologie. C'est ainsi car nous n'avons pas de code de déontologie pour les AS, ES, ME, AMP, CESF, TISF, etc... (sinon il faudrait une instance, un "ordre" comme pour les médecins, avocats, architectes, pharmaciens, infirmières, afin de veiller aux prescriptions déontologiques ; or aucun partenaire politique n'envisage une telle création).

Partout en Europe, les effets des qualifications sont consubstantiels du secteur social-médico-social.

Or celui-ci est une force vive des garanties de sécurité sociale, pour l'ensemble des citoyens. En temps de crise il se révélera même vital pour les plus démunis ou pour les plus agressés par les soubresauts de l'économie.

Comme le compte à rebours est commencé pour réviser les cadres d'emplois et les conventions collectives, on comprend donc l'importance d'avoir tous ces effets bien présents à l'esprit.

SUR LE VIF